



ANNEXE 5

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du [Cliquez ici pour entrer une date.](#)

DELIBERATION
n° CA Choisissez un élément. - [Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.](#)

***Compte rendu des décisions prises par le président
en application des délégations consenties par le conseil d'administration
(Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.)***

Vu le décret n° 2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts, notamment l'article 14 des statuts annexés,

Vu la délibération du conseil d'administration du 8 juin 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président,

Article unique :

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, prend acte des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.

Le président du conseil d'administration,

Hugues KENFACK

